

Lot 1		Lot 2		Lot 3		Lot 4		Lot 5	
60.90 a		36.81 a		19.96 a		7.74 a		21.52 a	
/	5118.02	/	16927.46	/	1030.54	/	6196.05	/	709.74
/	5590.60	/	1971.50	/	907.60	/	324.60	/	1326.60
1-cp	59-c	2-m	55-c	1-m	26-c	1-m	11-c	2-m	33-c
tp	tp	tp	tp	tp	tp	tp	tp	tp	tp
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot**

LOT / ILOT		min.		max.		surface du lot / de l'îlot [ares]	
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m²]		
surface de scellement du sol [m²]	max.	xxxx	min.	max.	type et nombre de logements		
type de toiture	xxxxx	max.	min.	max.	nombre de niveaux		
type, disposition et nombre des constructions				hauteur des constructions [m]			

**Délimitation du PAP et des zones du PAG**

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

**Courbes de niveau**

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

**Nombre de niveaux**

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1.2...R nombre d'étages en retrait
- +1.2...C nombre de niveaux sous combles
- +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions**

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- hc-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

**Types, dispositions et nombre des constructions**

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

**Types et nombres de logements**

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

**Formes de toiture**

- tp toiture plate
- tx (y/z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ←→ orientation du faîte

**Gabarit des immeubles (plan / coupes)**

- - - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

**Délimitation des lots / îlots**

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

**Degré de mixité des fonctions**

- min 10% % minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- max 15% % minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- 10% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

**Plantations et murets**

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

**Servitudes**

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

**Infrastructures techniques**

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales (projetée)
- canalisation pour eaux usées (projetée)
- fossé ouvert pour eaux pluviales

**2. Éléments complémentaires à la légende-type**

**Représentation**

- bâtiment existant (à titre indicatif)
- terrain remodelé (coupes)
- niveaux de référence en coordonnées nationales (plan)
- niveaux de référence (coupes)
- △ localisation des coupes
- 5.63 cotations

**Espaces extérieurs privés et publics**

- espace vert privé pouvant être partiellement scellé
- espace vert public pouvant être partiellement scellé
- ←→ escalier

**Infrastructures techniques**

- transformateur (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux pluviales (existante)
- canalisation pour eaux mixtes (existante)
- canalisation pour eaux mixtes (projetée)
- bassin souterrain

**Circulation automobile**

- ▲ accès / sortie parking ou garage

**Hauteur des constructions**

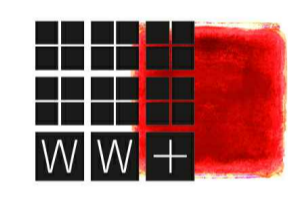
- hc-1 Hauteur à l'acrotère du dernier niveau plein
- hc-2 Hauteur à l'acrotère de l'étage en retrait

**Type, disposition et nombre de construction**

- x-cp Construction particulière

Remarque :  
Tous les éléments grisés et non cotés sont donnés à titre indicatif.

WW+ architecture + management  
53, rue de l'Usine  
L-4340 Esch-sur-Alzette  
T +352 26 17 76  
F +352 26 17 76 269  
M wach@wwplus.eu  
W wwplus.eu



ARCHITECTURE | URBAN DESIGN | PROJECT MANAGEMENT

Signature Maître d'ouvrage

Signature ingénieur Urbaniste

Projet

URB 17\_008 PAP NQ Cité Militaire

Rue Alexis Heck / Rue Clairefontaine

L-9277 Diekirch

Baucher

Société Nationale des Habitations à Bon Marché

Zb, rue Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg

PAP\_01\_Pdm 21.09.2018

URB 17\_008 PAP 01\_Pdm 18-09-21.dwg

A1 CHM

Plan 1:500